

## Compte-rendu de l'atelier N°6

# Quelle est la place de l'évaluation dans la relation d'autorité ?<sup>1</sup>

<b>Intervenantes :</b>	<p><b>Anne Wilmot</b> est actuellement secrétaire générale adjointe de la FédEFOC. Elle est chargée notamment de la question des évaluations externes et interdiocésaines. De 2002 à 2010, au Service général du Pilotage du Ministère de la Communauté française elle a travaillé sur la conception des outils d'évaluation y compris les évaluations externes certificatives et non certificatives et le suivi des résultats.</p> <p><b>Sylvie Van Lint</b> est institutrice primaire et psychopédagogue de formation, formatrice dans l'enseignement fondamental et chercheuse en sciences de l'éducation de l'Université Libre de Bruxelles. Elle a également été experte scientifique attachée à la construction d'épreuves d'évaluation diagnostique pour l'enseignement fondamental et secondaire au Service de pilotage de l'enseignement du Ministère de la Communauté française.</p>
<b>Animateur :</b>	<b>Jean-Marie Demoustier</b>
<b>Secrétaire :</b>	<b>Monika Verhelst</b>

## 1. Intervention

Anne Wilmot et Sylvie Van Lint ont choisi de faire leur intervention en duo afin d'imbriquer la théorie et la pratique quand il s'agit d'autoriser l'autorité à l'école et de ne pas faire de l'évaluation l'arme ultime de l'enseignant.

L'intervention propose pour ces deux termes des définitions tantôt du dictionnaire tantôt d'auteurs pour cerner clairement de quoi il est question. En effet, il s'agit de mots utilisés au quotidien, mais qui revêtent parfois des significations ou des nuances différentes selon les personnes qui les utilisent.

---

<sup>1</sup> Ce compte-rendu est un résumé des interventions et débats de l'atelier réalisé par la ou le secrétaire. Afin de permettre une diffusion rapide, il n'a pas été possible de demander aux intervenants de valider ce texte. Si, malgré le soin apporté à ce travail, des propos ont été mal retranscrits, merci de nous en excuser. Dans la mesure où ils nous ont été communiqués, les supports de présentation ou les textes des intervenants sont également publiés pour compléter ce compte-rendu. Les propos n'engagent pas le SeGEC.

*Le Service d'étude du SeGEC*

### 1.1. À propos de l'évaluation

#### ✓ Définitions

##### Dans le dictionnaire :

- évaluer c'est apprécier, fixer la valeur, le prix, l'importance de... (Larousse) ;
- évaluer c'est porter un jugement sur la valeur, le prix de... (Robert) ;

##### À l'école :

- prélever des informations de la production d'un élève, les traiter, les communiquer.

##### Selon les auteurs :

- Gérard Fayolle : « Évaluer n'est ni mesurer, ni juger, mais dire les qualités de ce qui a été produit afin de construire avec l'apprenant le plan de formation le plus efficace pour lui »
- Charles Hadji : « Évaluer, c'est mesurer... L'évaluation est "à la mesure" ce que le Canada Dry est à l'alcool. La note chiffrée a l'apparence d'un résultat de mesure. Elle en a l'odeur, la couleur. Toutefois, l'évaluateur n'est pas un instrument de mesure. Il est acteur de communication sociale. »

#### ✓ Types d'évaluation

	<b>Fonction certificative</b>	<b>Fonction formative</b>
	Octroyer un certificat	Réguler le processus de formation
<b>Fonction diagnostique</b>  Prélever informations de la production de l'élève : forces et faiblesses	Justifie l'échec	Évaluations de classe Outils d'évaluation Évaluations externes non certificatives
<b>Fonction sommative</b>  Établir un bilan des acquis de l'élève	Épreuves externes communes : CEB (Certificat d'Études de base), CE1D (Certificat du premier degré de l'enseignement secondaire) Examens de fin d'année	Elle permet ou non de passer à autre chose

#### ✓ Comment envisager cette catégorisation dans le concret de la classe ?

L'évaluation est et restera toujours un outil utilisé différemment par chacun.

#### Évaluation certificative

Idéalement, l'évaluation certificative, classée en fonction sommative, détient des informations dont on pourrait se servir même dans les cas où l'élève passe de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire.

Elle peut également avoir une fonction diagnostique si la communication se fait sans commentaire

### Évaluation formative

Les outils de formation sont accessibles tant pour l'enseignement fondamental que pour l'enseignement secondaire en vue d'une approche diagnostique.

Les évaluations externes non certificatives permettent de réguler le système de manière collective.

### Docimologie : objectivité de la note

Quels sont les facteurs qui influencent la détermination de la note ?

- I. **Le correcteur**  
En effet, l'objectivité est un leurre. Les écarts de cotation d'une même copie sur 100 vont parfois être de 26 à 92.
- II. **L'information préalable**  
Les résultats des enfants défavorisés sont moins bons que ceux des enfants favorisés. Il est procédé à ce genre de tests en inversant l'information.
- III. **L'effet de halo**  
Cela consiste à avoir une bonne ou une mauvaise impression de quelqu'un à partir de son look vestimentaire ou du soin qu'il a apporté à sa copie.
- IV. **L'effet de stéréotypie et effet Pygmalion**  
Il s'agit ici de l'immuabilité de la note d'un enfant parce qu'il est le fils de... On s'attend à une production donnée de tel élève.
- V. **La tendance à noter les copies les unes par rapport aux autres**  
L'expérience consiste après une première évaluation à réévaluer les copies avec des résultats moyens. Il s'avère qu'on retrouve une nouvelle distribution entre les bons, les moyens et les mauvais résultats.
- VI. **L'ordre dans lequel se font les corrections**  
Il est plus difficile d'avoir une bonne cote quand on passe après le premier de classe lors d'un examen oral.
- VII. **Un même correcteur est parfois infidèle à ses propres appréciations**  
Cela peut se constater quand il est demandé à un correcteur de réévaluer une même copie à trois mois d'intervalle.
- VIII. **L'effet Posthumus**  
Il est rappelé ici que les résultats se distribuent très souvent autour d'une moyenne en fonction d'une courbe de Gauss alors que ce n'est pas une obligation : tout le monde pourrait avoir bien compris la matière.

### ✓ Fonctions de l'évaluation

L'évaluation est « **OUTIL** » qui permet de prélever des indications pertinentes pour que :

- l'enseignant puisse aider le plus efficacement possible chaque élève et se centrer sur la production de chaque élève ;
- chaque élève soit informé de ce qu'il maîtrise ou non ;

- idéalement l'évaluation doit être faite dans la perspective de poser un diagnostic

✓ **Quelques propositions**

- éviter une seule note globale en fin d'année ;
- s'intéresser aussi au processus, à la démarche et mettre en évidence comment l'élève a travaillé ;
- tirer parti des réussites et des erreurs des élèves ;
- maintenir un équilibre entre épreuves d'évaluation avec cibles spécifiques et épreuves plus globales ;
- éviter de tomber dans l'erreur de juger l'élève plutôt que sa production.

## 1.2. À propos de l'autorité

✓ **Dans le dictionnaire :**

- l'autorité c'est le droit ou le pouvoir de commander, de se faire obéir ;
- l'autorité c'est le crédit, l'influence grâce à laquelle on se fait obéir (l'ascendance) ;
- l'autorité c'est encore la personne, l'œuvre, l'opinion qui servent de référence, auxquelles on reconnaît une certaine valeur. Évaluer c'est porter un jugement sur la valeur, le prix de... (Robert).

✓ **Selon les auteurs :**

- « L'autorité est une relation hiérarchique dans laquelle les protagonistes sont d'accord de se situer dans une position fixée d'avance dans laquelle il est considéré comme légitime que l'un obéisse à ce que l'autre commande ».

Hannah ARENDT, philosophe allemande naturalisée américaine, 1906-1975.

Le parallèle peut être fait avec une expression souvent utilisée par les élèves à savoir : « C'est toujours le prof qui, de toute façon, a raison ! » En effet, si c'est le professeur qui ne veut pas travailler rien ne se passe.

- « L'autorité n'est envisageable que dans le cadre d'une relation : on n'a pas d'autorité seul. C'est une relation d'un agent (quelqu'un qui agit) et d'un patient. Tous deux agissent de manière libre et consciente. Le patient est en mesure de réagir mais ne le fait pas (acte volontaire). »

Alexandre KOJEVE, philosophe français d'origine russe, 1902 – 1968

La relation d'autorité en classe amène certains à penser que l'évaluation ne peut être qu'externe. Les adages ci-dessous et leur bref commentaire permettent de comprendre pourquoi.

**« Nul ne peut se faire justice à lui-même »**

L'élève doit obéir au professeur puisque c'est lui qui prend la sanction.

On n'est pas dans une relation démocratique. La position tient parfois de l'ordre de la vengeance.

**« Nul ne peut être juge et partie »**

Pourtant en classe le professeur est toujours le coach et le juge.

**« La loi est la même pour tous »**

Pourtant il y a une différence quand c'est le professeur ou l'élève qui arrive en retard.

On peut en conclure que les principes de droit ne sont pas le quotidien des classes.

- « L'autorité n'a rien à voir avec l'obéissance aveugle à un ordre donné, avec une soumission (abdication de la raison). Pour qu'il y ait autorité, il faut reconnaissance et acceptation, c'est-à-dire un acte de raison. L'autorité s'acquiert. »

Hans-Georg GADAMER, philosophe allemand

**« Nul ne peut être mis en cause pour un comportement qui ne porte tort, strictement, qu'à lui-même. »**

En effet, aucun professeur ne peut contraindre à un acte intellectuel.

- « L'autorité c'est le pouvoir plus que légitimité. Le pouvoir c'est la capacité de déterminer le comportement d'autrui ; la légitimité c'est le fait qu'autrui accepte ce pouvoir, trouve à la fois fondé et désirable d'obéir à ce pouvoir »

François DUBET, sociologue français

**« La charte de la classe, je la signe. Je m'engage ainsi à la respecter. »**

L'établissement d'une charte en classe qui peut être revisitée si nécessaire prend sens pour chacun et le fait de la signer la légitimise.

Mais qu'arrive-t-il si un élève n'est pas d'accord avec son contenu ? Peut-il ne pas la signer ?

- « L'autorité consiste à obtenir d'un tiers son consentement par la croyance au bien-fondé de l'ordre énoncé. L'autoritarisme s'appuyait sur le respect de la religion, de la tradition et de la hiérarchie, pensée comme des formes substantielles de l'ordre social. L'autorité n'est aucunement destinée à disparaître ; elle est un rouage constitutif du mécanisme social... »

Marcel GAUCHET, historien et philosophe français

⇒ « Ce n'est pas seulement parce que le prof a dit de faire "ça" que je le fais. »

L'élève comprend la charte ainsi que le pourquoi de la règle.

### 1.3. Place de l'évaluation dans la relation d'autorité

#### ✓ La sanction.

Dans le dictionnaire :

- approbation, confirmation. Peine établie par une autorité pour réprimer un acte. (Robert) ;
- mesure répressive. Conséquence, bonne ou mauvaise, d'un acte. Approbation, confirmation (Larousse).

La sanction doit-être constructive, elle doit aider à...

Elle ne peut être une punition.

Par exemple, le professeur qui demande aux élèves de ramasser les papiers dans la cour de récré pour les punir ne se rend pas toujours compte que le métier de certains parents est justement de nettoyer. Sont-ils constamment punis ?

### ✓ Évaluation : Les pratiques qui interpellent

Réalités/Alternatives

- pratiques qui interpellent : donner des points pour la largeur de la marge n'a pas de sens
- évaluations conçues ? Le professeur doit savoir ce qu'il évalue et quelle information il cherche ;
- rationalité et rigueur du savoir : sinon le professeur n'est plus respecté. L'élève ne lui fait plus confiance ;
- rapport aux « savoirs » ?
- évaluation punition : en cas de chahut faire une interrogation ;
- respect mutuel ? Éviter la copie avec du rouge ;
- rythme et objectifs ;
- nombre ? Pourquoi ?
- valeur de la note : on peut renvoyer aux facteurs qui influencent la note ;

Elle est subjective. Que faut-il faire quand une erreur se reproduit plusieurs fois ?

- Signification de la communication ? Au-delà de la note, il y a une communication ; le professeur est un acteur social.

## 1.4. Autorité à s'autoriser ?

- si l'évaluation est cet OUTIL qui permet de renseigner avec pertinence l'enseignant et l'élève ;
- si l'autorité n'est pas confondue avec autoritarisme ;
- si elle implique les notions
  - de légitimité,
  - de pouvoir,
  - de commandement,
  - d'obéissance ;
- si le savoir, c'est selon la définition de Marcel Gauchet,
  - ce qui est commun,
  - ce qui nous fait sortir de nous-mêmes,
  - ce qui nous permet d'exister avec d'autres
  - ce qui est partageable et partagé à la différence de nos expériences intimes.

S'autoriser l'autorité dans nos écoles, n'est-ce pas assumer notre responsabilité adulte et donner ce POUVOIR aux élèves en utilisant l'évaluation comme outil au service du développement des compétences de chaque ÊTRE en devenir ?

L'évaluation est alors un outil pour aider l'élève à se forger une identité.

## 2. ÉCHANGES

*Comment situer dans ce contexte la problématique des étudiants perturbateurs qui sont exclus en fin d'année ?*

Il s'agit d'un échec dans la guidance de l'étudiant pas dans la guidance du cours. Il y va parfois de l'intérêt du groupe.

Les principes du droit reviennent dans cette question. Ce sont des jeunes qui se sentent exclus. Il y a peut-être un manque de respect ?

On dit que l'étudiant n'étudie pas, mais ce n'est pas toujours vrai.

Le professeur lui a-t-il dit ce que c'est qu'étudier sa leçon, ce que cela veut dire ?

- lire ;
- souligner ;
- recopier pour que ce soit lisible, voire beau.

C'est pourquoi il faut analyser les erreurs.

Il y a une méconnaissance du code scolaire différent du code familial. Il faut déterminer une méthodologie fine pour ce type d'élèves.

*Parfois le professeur ne comprend pas que l'étudiant ne sait pas ce qu'on attend de lui.*

À la limite si un étudiant faible réussit il a alors tendance à dire qu'il n'y est pour rien.

*Les parents ont une idée différente de l'évaluation que celle des professeurs et les élèves ne s'y retrouvent pas*

Le bulletin est aussi un outil de communication dont les remarques peuvent être discutées en réunion de parents.

L'enseignant est un acteur de communication sociale. Il faut prendre le temps avec chaque famille d'expliquer le fonctionnement des différents professeurs.

Il faut presque créer une complicité entre le professeur et les parents dans la mesure où ils sont au service du même enfant.

Le vocabulaire et les termes choisis dans la communication sont importants. Il faut utiliser un vocabulaire d'égal à égal.

*Les parents imposent le passage d'une classe à l'autre. Il empêche le professeur de faire acte d'autorité et de décider d'une réussite ou d'un échec.*

*Pourquoi faut-il pousser les enfants à faire plus que réussir ce qui est sans doute suffisant pour aller travailler ?*

Parce que s'il veut aller à l'université c'est trop court de juste réussir.

*Un instituteur primaire est mal avec l'idée de juge et partie. En recevant son bulletin, l'enfant se met à pleurer parce qu'il n'a pas 70 % et qu'il n'aura pas sa bicyclette.*

On ne peut rien faire à ça sinon instituer une école des parents

L'évaluation est-elle réellement incontournable ? Il suffit de regarder le nombre de personnes qui ont réussi leurs études et échoué dans la vie.

*L'école ne peut pas tout faire, mais elle peut apporter sa contribution.*

*Pourquoi tant d'étudiants disent-ils « je suis nul » ?*

*Si l'enfant échoue, c'est peut-être le professeur qui doit être évalué ?*